

# **Les média et la famille : un risque et une richesse**

« La communication doit toujours s'inspirer du critère éthique du respect de la vérité et de la dignité de la personne humaine ». Quelques extraits du message de Jean Paul II pour la 38ème Journée Mondiale des Communications Sociales.

5 fév. 2004

Le jour de la fête de saint François de Sales, patron des journalistes, le

Saint-Siège a publié le message de Jean Paul II pour la 38ème Journée Mondiale des Communications Sociales. Nous vous en proposons quelques extraits. Le texte intégral est disponible sur le site du Vatican.

« La croissance extraordinaire des moyens de communication sociale et leur plus grande disponibilité ont offert des opportunités exceptionnelles pour enrichir non seulement la vie des individus, mais également des familles. Dans le même temps, les familles doivent aujourd'hui faire face à de nouveaux défis qui naissent des messages variés et souvent contradictoires proposés par les moyens de communication sociale. Le thème choisi pour la Journée mondiale des Communications sociales 2004: «Les médias en famille: un risque et une richesse», est tout à fait approprié, car il invite à une réflexion équilibrée sur l'usage que les familles

font des moyens de communication et sur la façon dont la famille et les préoccupations des familles sont traitées par les moyens de communication. »

« Le thème de cette année sert également à rappeler à tous, aux agents des moyens de communication ainsi qu'aux personnes à qui ils s'adressent, que toute communication possède une dimension morale. Comme le Seigneur l'a dit lui-même, la bouche parle de la plénitude du cœur (cf. Mt 12, 34-35). L'envergure morale des personnes s'accroît ou diminue selon les paroles qu'elles prononcent et les messages qu'elles choisissent d'écouter. »

« Grâce à l'expansion sans précédent du marché des communications sociales au cours des dernières décennies, de nombreuses familles dans le monde entier, également

celles qui disposent de moyens plutôt modestes, peuvent à présent accéder à partir de chez elles aux ressources immenses et variées des moyens de communication sociale ».

« Toutefois, ces mêmes moyens de communication ont la capacité de porter gravement atteinte aux familles, en leur présentant une vision inadaptée ou même faussée de la vie, de la famille, de la religion et de la moralité. Ce pouvoir de renforcer ou d'écraser les valeurs traditionnelles comme la religion, la culture et la famille a été clairement perçu par le Concile Vatican II. La communication, sous toutes ses formes, doit toujours s'inspirer du critère éthique du respect de la vérité et de la dignité de la personne humaine. »

« Ces considérations sont en particulier valables en ce qui concerne la façon dont la famille est

traîtée dans les moyens de communication sociale. D'une part, le mariage et la vie familiale sont souvent représentés de façon sensible, réaliste mais également tolérante, célébrant des vertus telles que l'amour, la fidélité, le pardon et le don généreux de soi aux autres. Cela est également valable pour les représentations des moyens de communication sociale qui admettent l'échec et la déception inévitablement éprouvés par les couples mariés et par les familles — tensions, conflits, insuccès, choix erronés et actes douloureux —, mais qui s'efforcent cependant en même temps de séparer ce qui est juste de ce qui ne l'est pas, et de montrer l'importance irremplaçable de la famille comme unité fondamentale de la société ».

« D'autre part, la famille et la vie familiale sont trop souvent représentées de façon inappropriée

par les moyens de communication. L'infidélité, l'activité sexuelle en dehors du mariage et l'absence d'une vision morale et spirituelle du contrat matrimonial sont représentées de façon acritique, en défendant parfois en même temps le divorce, la contraception, l'avortement et l'homosexualité ».

« Il n'est pas si facile de résister aux pressions commerciales ou aux exigences de se conformer aux idéologies séculières, mais c'est précisément ce que les agents responsables doivent faire ».

« Les autorités publiques ont elles-mêmes le devoir important de promouvoir le mariage et la famille pour le bien de la société. Toutefois, de nombreuses personnes acceptent et agissent à présent sur la base des argumentations libertaires, fondées sur des bases inconsistantes, de certains groupes qui soutiennent des

pratiques contribuant au grave phénomène de la crise de la famille et à l'affaiblissement du concept même de famille. Sans avoir recours à la censure, il est fondamental que les autorités publiques mettent en œuvre des politiques et des procédures de réglementation pour assurer que les moyens de communication sociale n'agissent pas contre le bien de la famille. Les représentants des familles doivent pouvoir participer à la réalisation de ces politiques ».

## **La mission des parents**

« Les moyens de communication ne doivent pas donner l'impression de posséder un programme hostile aux solides valeurs familiales des cultures traditionnelles, ou d'avoir pour objectif de remplacer ces valeurs par les valeurs sécularisées de la société de consommation,

s'inscrivant dans un processus de mondialisation »

« Les parents, en tant que premiers éducateurs de leurs enfants, sont également les premiers à leur expliquer les moyens de communication. Ils sont appelés à former leurs enfants «dans l'utilisation modérée, critique, vigilante et prudente de ces moyens» Lorsque les parents le font comme il se doit et de façon permanente, la vie de famille s'en trouve profondément enrichie

Les parents doivent également réglementer l'usage des moyens de communication chez eux. Cela signifie planifier et programmer l'utilisation de ceux-ci, en limitant sévèrement le temps que les enfants leur consacrent et en faisant du programme une expérience familiale, en interdisant certains moyens de communication et,

périodiquement, en les excluant tous pour laisser place aux autres activités familiales. Les parents doivent en particulier donner aux enfants le bon exemple en faisant un usage pondéré et sélectif des moyens de communication. Ils peuvent souvent considérer utile de se joindre à d'autres familles pour étudier et discuter les problèmes et les opportunités qui apparaissent dans l'usage des moyens de communication. Les familles doivent être fermes dans leurs revendications aux producteurs, à ceux qui font la publicité et aux autorités publiques à propos de ce qui leur plaît et de ce qu'elles n'apprécient pas.

« Si l'on considère leur grande capacité de modeler les idées et d'influencer les comportements, les agents des communications sociales doivent reconnaître qu'ils ont non seulement la responsabilité

d'apporter aux familles tout leur encouragement, leur aide et leur soutien possible dans ce but, mais également de faire preuve de sagesse, d'un bon jugement et de correction en présentant les questions concernant la sexualité, le mariage et la vie familiale ».

« Les moyens de communication sont accueillis chaque jour comme les hôtes habituels de nombreuses maisons et familles. En cette Journée mondiale des Communications sociales, j'encourage les responsables des communications ainsi que les familles à reconnaître ce privilège unique, ainsi que la responsabilité qu'il comporte ».

.....

et-la-famille-un-risque-et-une-richeesse/  
(15 août 2025)